

## Compte-rendu du Conseil d'établissement du 31 janvier 2018

Début de la réunion 17h45

Quorum à 7 Présence 12/12

Présents :

Membres avec voix délibérative

Madame Fernanda Madeira : représentante du personnel

Madame Flore Chabernaud : représentante des enseignants

Madame Nathalie Paraliou : représentante des enseignants

Monsieur Boris Cassard : représentant des enseignants

Madame Anne Sophie Gerin : représentante des parents d'élèves

Madame Jovita Fazenda : représentante des parents d'élèves

Monsieur Bernard Tachet : représentant des parents d'élèves

Madame Isis Gamito : représentante des élèves

Monsieur Gilles Roulland : Conseiller de coopération et d'action culturelle, représentant de l'Ambassade de France

Monsieur Steven Le Vourc'h : Directeur administratif et financier

Monsieur Gilles Ibot : CPE, Adjoint au chef d'établissement

Monsieur Pierre Guénais : Chef d'établissement

Les représentants de l'administration sont responsables du secrétariat du conseil d'établissement ce jour.

**Adoption du PV du 21 novembre 2017 : unanimité**

**Adoption de l'ordre du jour : unanimité**

1. Carte des emplois rentrée 2018
  - Poste du secondaire
  - Poste du primaire
2. Ouverture d'une plage horaire supplémentaire de 16h00 à 17h15 pour les élèves du secondaire.

### **1 Carte des emplois**

#### **Éléments généraux**

**Coût établissement estimé d'un résident (taux 50%)– échelon 5 : 29 000 euros**

**Coût estimé contrat local 2019 échelon 5 : 36 000 euros.**

### Primaire

Présentation des tableaux joints en annexe.

Constat : 11 titulaires sur 15 soit un taux d'encadrement de 73%

La carte des emplois est stable et sera ajustée à la rentrée 2018 en fonction des effectifs. Le dispositif de la rentrée 2017, avec la création d'une TPS à 6 ou 7 élèves ne sera pas reconduit.

### Secondaire

Constat : 4 titulaires sur 18 soit un taux d'encadrement de 22%

Après analyse de cette situation, l'AEFE propose la création d'un poste de résident pour le second degré.

Le Chef d'établissement confirme les besoins en H-G conformément aux prévisions du mois de novembre (voir PV de la réunion du 21 novembre).

Les représentants des personnels s'inquiètent des conséquences pour leurs collègues employés en contrat dans l'établissement.

La proposition de répartition, qui prend en compte l'augmentation des effectifs avec les deux classes de cinquième et les deux classes de sixième, garantit un temps d'enseignement constant aux personnels concernés.

Si la création d'un poste de certifié en histoire-géographie est demandée, la priorité, pour le recrutement, sera donnée aux PLP (professeur des lycées professionnels) lettres-histoire/géographie. Cette bivalence a l'avantage de donner plus de souplesse pour organiser les enseignements dans la configuration actuelle de l'établissement.

**Vote création poste de résident : adopté à l'unanimité**

### **2 Ouverture d'une plage horaire supplémentaire de 16h00 à 17h15 pour les élèves du secondaire.**

Cette plage horaire supplémentaire permettrait l'organisation de groupes de soutien, d'aide aux devoirs et de proposer des enseignements optionnels (histoire-géographie du Mozambique...)

Madame GERIN, représentante des parents d'élèves s'interroge sur le bien-fondé de cette proposition car elle estime que les journées de classe des collégiens sont déjà trop longues. Elle pense que les rythmes imposés par l'école sont déséquilibrés et que l'ajout d'une heure supplémentaire serait néfaste pour les élèves.

**Vote pour l'ouverture d'une plage horaire supplémentaire de 16h00 à 17h15 : adopté (11 pour et 1 voix contre).**

Fin de la réunion 18h30

Le secrétaire  
Gilles IBOT

Le Chef d'établissement  
Pierre GUENAI